



**FICHE D'INSCRIPTION AU PERISCOLAIRE / EXTRASCOLAIRE ANNEE SCOLAIRE 2024/2025**

**A remettre au Centre de Loisirs ou par mail [alsh.SVP33@gmail.com](mailto:alsh.SVP33@gmail.com) (06.80.96.01.95)**

**ENFANT:**

NOM:

PRENOM:

Date de naissance:

Adresse:

Si les parents sont séparés indiquer si c'est l'adresse :

DE LA MERE

DU PÈRE

  

**MERE**

NOM:

PRENOM:

Profession:

Tél travail:

Tél maison:

Tél portable:

e-mail:

Adresse:

**PERE**

NOM:

PRENOM:

Profession:

Tél travail:

Tél maison:

Tél portable:

e-mail:

Adresse:

**PERSONNE A CONTACTER EN CAS D'URGENCE  
ET/OU AUTORISEE A PRENDRE L'ENFANT (AUTRE QUE LES PARENTS)**

NOM:

PRENOM:

TELEPHONE:

LIEN AVEC L'ENFANT:

**AUTRES PERSONNES MAJEURES HABILITEES À RÉCUPÉRER VOTRE(VOS) ENFANT(S) :**

NOM :

PRÉNOM :

TÉLÉPHONE :

LIEN AVEC L'ENFANT :

NOM :

PRÉNOM :

TÉLÉPHONE :

LIEN AVEC L'ENFANT :

NOM :

PRÉNOM :

TÉLÉPHONE :

LIEN AVEC L'ENFANT :

**SI VOUS ETES ALLOCATAIRE PARTIE A REMPLIR OBLIGATOIREMENT**

N° et Lettre D'allocataire CAF:

Quotient familial:

**Le quotient familial est vérifié deux fois par an pour la facturation**

### ACCUEIL PÉRISCOLAIRE 7h-8h20 / 16h-19h

Tarifs en fonction du Quotient Familial		
QF	Tarif matin (prestation)	Tarif à l'heure soir
de 1 à 400	0,75 €	0,75 €
de 401 à 600	0,85 €	0,85 €
de 601 à 1000	1,05 €	1,05 €
de 1001 à 1500	1,15 €	1,15 €
à partir de 1501	1,25 €	1,25 €

Toute heure entamée est dûe

### ACCUEIL EXTRASCOLAIRE 7h-19h (PLACES LIMITEES)

Tarifs en fonction du Quotient Familial				
QF	Matin	Après Midi	Journée	Repas
de 1 à 400	2,00 €	2,00 €	4 €	2,55 €
de 401 à 600	2,50 €	2,50 €	5 €	2,55 €
de 601 à 1000	3,70 €	3,70 €	7,40 €	2,55 €
de 1001 à 1500	5,30 €	5,30 €	10,60 €	2,55 €
à partir de 1501	6,50 €	6,50 €	13 €	2,55 €

#### **PIÈCES À FOURNIR AVEC LE DOSSIER :**

Attestation de QF CAF daté de moins de 3 mois

Attestation d'assurance extra-scolaire

Règlement intérieur signé

Fiche sanitaire complétée et signée

Photocopie des vaccins

Attestation de droit MDPH

→ Si votre enfant suit un traitement, vous devez fournir un certificat médical

→ Si votre enfant à un P.A.I. (Protocole d'Accueil Individualisé) à l'école, merci de le préciser sur la fiche sanitaire et de prendre contact avec le directeur(trice) de l'accueil de loisirs.

---

La facture sera envoyée chaque mois par le Trésor Public. En cas de retard ou d'absence de paiement, la somme sera directement prélevée à la source et votre enfant ne sera plus accueilli dans la structure.

Je soussigné(e) Madame ou Monsieur \_\_\_\_\_

autorise mon enfant \_\_\_\_\_

à être photographié dans le cadre des activités pour une diffusion sur le site et le Facebook de la commune

oui

non

à être transporté à bord d'un véhicule muni d'un siège auto ou en bus sur une activité à l'extérieur

oui

non

**Signature des parents**